



ÉCOLE SECONDAIRE SAMUEL-DE CHAMPLAIN
2740, avenue Saint-David, Québec (Québec) G1E 4K7 Tél. : 666-4500
ecolesamueldechamplain.ca

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE SECONDAIRE SAMUEL-DE CHAMPLAIN
TENUE LE MARDI 3 OCTOBRE 2017
À L'ÉCOLE SECONDAIRE SAMUEL-DE CHAMPLAIN
2740, AVENUE ST-DAVID, QUÉBEC, SOUS LA PRÉSIDENTE DE
MADAME ISABELLE LACOMBE**

Sont présents :

Beaudet, Isabelle, représentante des enseignants
Brown, Nicholas, représentant des enseignants
Céré, Marius, représentant des parents
Gariépy, Julie, représentante du personnel de soutien
Garneau-Asselin, Geneviève, représentant des enseignants
Giguère, Christine, représentante des parents
Lacasse, Paule, représentante des enseignants
Lachance, Annie, représentante des parents
Lacombe, Isabelle, représentante des parents
Larivée, Nadia, représentante des parents
Lyonnais, Sylvie, représentante des parents
Moisan, Andréanne, représentant des enseignants
Ouellet, Carl, directeur
Pomerleau, Hélène, représentante du personnel professionnel
Poulin, Nathalie, représentante des parents
Roy, Jocelyne, représentante des enseignants (*en remplacement de madame Élane Parent*)

Est absente :

Régnier, Sylvie, représentante des parents

Assistent également à la rencontre :

Hayes, Karina, directrice adjointe
Spina, Chantal, directrice adjointe

Madame Geneviève Tremblay agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Mot de bienvenue

Monsieur Carl Ouellet, directeur, souhaite la bienvenue aux membres, les remercie de leur présence et de leur implication. Il précise qu'un iPad est prêté aux membres à chaque rencontre et qu'aucun document papier n'est fourni, par souci environnemental et aussi pour économiser des sous. Il les invite ensuite à se présenter à tour de rôle.

2. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 octobre 2017

Monsieur Carl Ouellet fait lecture de l'ordre du jour suivant :

CE-17/18-01 IL EST PROPOSÉ par madame Isabelle Lacombe

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil d'établissement du 3 octobre 2017 soit adopté.

1. Mot de bienvenue, présentation de chacun des membres
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 octobre 2017
3. Nomination au poste de président ou présidente
4. Nomination au poste de vice-président ou vice-présidente
5. Recrutement des représentants de la communauté
6. Questions du public
7. Rapport des comités
 - 7.1 Comité de parents
 - 7.2 Comité étudiant
8. Adoption des règles de régie interne
9. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2017
10. Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2017
11. Adoption du calendrier des rencontres 2017-2018
12. Dénonciation d'intérêt et autorisation de diffusion de renseignements
13. Approbation de l'organisation d'activités qui nécessitent un changement à l'horaire et qui se déroulent à l'extérieur de l'école
14. Approbation du Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation
15. Approbation du Plan de réussite 2017-2018
16. Demande de dérogation à la politique des saines habitudes de vie
17. Correspondance
18. Informations de la direction :
 - 18.1 Salon des Premières-Seigneuries et Portes ouvertes
 - 18.2 Présence des parents aux Portes ouvertes
19. Questions diverses
20. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Nomination au poste de président ou présidente

Monsieur Ouellet explique en quoi consiste le rôle de président(e) et précise que le mandat est pour une durée d'un an. Madame Isabelle Lacombe propose que monsieur Ouellet agisse à titre de président d'élection.

- Madame Paule Lacasse propose madame Isabelle Lacombe. Elle est intéressée.
- Madame Paule Lacasse propose madame Christine Giguère. Elle se désiste.
- Madame Jocelyne Roy propose madame Sylvie Lyonnais. Elle se désiste.

CE-17/18-02 IL EST PROPOSÉ par madame Paule Lacasse

Que la présidente du Conseil d'établissement de l'école secondaire Samuel-De Champlain soit madame Isabelle Lacombe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Nomination au poste de vice-président ou vice-présidente

Monsieur Ouellet résume le rôle du (de la) vice-président(e).

Madame Isabelle Lacombe propose madame Sylvie Lyonnais. Elle est intéressée. Madame Paule Lacasse propose madame Nadia Larrivée. Elle se désiste.

CE-17/18-03 IL EST PROPOSÉ par madame Isabelle Lacombe

Que la vice-présidente du Conseil d'établissement de l'école secondaire Samuel-De Champlain soit madame Sylvie Lyonnais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Recrutement des représentants de la communauté

Monsieur Ouellet mentionne qu'il va valider avec madame Maryline Savard, de la Maison des jeunes de Beauport, si elle est intéressée à se joindre au conseil. Elle en a fait partie en 2015-2016. Les intervenants du CJEM seront aussi approchés. Un suivi sera fait lors de la prochaine séance. Il précise que les représentants de la communauté sont des gens du milieu, qui connaissent notre clientèle et qui sont significatifs pour l'école. Les membres sont aussi invités à faire part de leurs suggestions.

6. Questions du public

Pas de public.

7. Rapport des comités :

7.1 Comité de parents

Madame Lacombe explique ce en quoi consiste le comité de parents. On mentionne que l'élection aurait dû avoir lieu lors de l'assemblée générale des parents, mais qu'il y a eu une dérogation pour que l'élection ait lieu ce soir. Il faut élire un(e) représentant(e) et un(e) substitut, afin de représenter notre école au comité. Après discussion, les membres s'entendent que madame Sylvie Lyonnais est la représentante et madame Larrivée est substitut. Elles assisteront probablement en alternance aux rencontres.

7.2 Comité étudiants

Monsieur Ouellet indique que les élections du Parlement étudiant se tiendront cette semaine. Les représentants des élèves seront invités à la prochaine rencontre.

8. Adoption des règles de régie interne

Monsieur Ouellet présente le document aux membres. Madame Lacombe mentionne que les règles proposées ont été travaillées il y a quelques années et qu'elles sont révisées à chaque année. Aucune modification n'est apportée.

CE-17/18-04 IL EST PROPOSÉ par monsieur Marius Céré

Que les membres adoptent les règles de régie interne du Conseil d'établissement de l'école Samuel-De Champlain telles que présentées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2017

CE-17/18-05 IL EST PROPOSÉ par madame Jocelyne Roy

Que les membres du Conseil d'établissement adoptent le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école secondaire Samuel-De Champlain tenue le mardi 6 juin 2017 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Suivis au compte rendu de la séance ordinaire du 6 juin 2017

12. Approbation des services éducatifs complémentaires

Monsieur informe les membres qu'il y a eu une bonification du service de psychoéducation à raison de 1,5 jour / semaine (10,5 heures).

15.1 Travaux d'été

Monsieur Ouellet confirme que tous les travaux prévus ont été exécutés dans les délais.

15.2 Suivi demandes Soccer 5^e secondaire

Monsieur Ouellet explique que deux demandes ont été reçues. Les enseignants concernés ont été consultés et une solution à court terme a été trouvée pour cette année. Une analyse est à faire pour le futur.

11. Adoption du calendrier des rencontres 2017-2018

Monsieur Ouellet présente le document et précise que les séances habituellement le mardi soir.

CE-17/18-06 IL EST PROPOSÉ par madame Hélène Pomerleau

Que les membres du Conseil d'établissement adoptent le projet de calendrier des rencontres du Conseil d'établissement pour l'année 2017-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Dénonciation d'intérêt et autorisation de diffusion de renseignements

Les formulaires sont remis aux membres. Les membres sont invités à les compléter et à les remettre à la secrétaire.

13. Approbation de l'organisation d'activités qui nécessitent un changement à l'horaire et qui se déroulent à l'extérieur de l'école

Monsieur Ouellet explique qu'aussitôt qu'il y a dérogation au niveau des heures de classe, sortie à l'extérieur de l'école, qu'il y a des frais chargés aux parents, les membres du Conseil d'établissement sont appelés à se prononcer s'ils sont en faveur ou non de la tenue de l'activité. Les membres autorisent madame Lacombe à approuver des demandes par courriel, lorsque les délais sont trop courts. En cas de doute ou si les frais chargés sont élevés, madame Lacombe va se référer aux autres membres. Monsieur Ouellet présente les différentes demandes reçues. Deux demandes sont ajoutées séances tenantes (Musée des Beaux-Arts et Résidence Yvonne-Sylvain).

CE-16-17-07 IL EST PROPOSÉ par madame Julie Gariépy

Que les membres du Conseil d'établissement approuvent la tenue des sorties éducatives suivantes :

- Demande générale CPP-FPT (plusieurs fois dans l'année)
- Parc des Cascades (quelques fois durant l'année)
- Sorties du programme Pré-Dep (plusieurs fois dans l'année)
- Cueillette de pommes (4 octobre 2017)
- Cross-country de la C.S. (5 octobre 2017)
- Centre de démonstration en sciences physiques au Cégep Garneau (30 octobre)
- Musée des Beaux-Arts de Québec (25 octobre 2017)
- Visites d'amitié à la Résidence Yvonne-Sylvain (plusieurs dates)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. Approbation du Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation

Monsieur Ouellet mentionne que chaque école est tenue d'avoir un plan et de le faire connaître aux élèves et au personnel. Madame Ariane Fraser, psychoéducatrice, est la coordonnatrice du plan pour notre école. Les cibles d'intervention ont été déterminées, en partie, grâce à un sondage effectué auprès de tous les élèves, en mai dernier.

CE-17/18-08 IL EST PROPOSÉ par monsieur Marius Céré

Que les membres du Conseil d'établissement approuvent le *Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence* pour l'année scolaire 2017-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. Approbation du Plan de réussite 2017-2018

Monsieur Ouellet informe les membres que le document découle d'une consultation par département.

CE-17/18-09 IL EST PROPOSÉ par madame Hélène Pomerleau

Que les membres du Conseil d'établissement approuvent le *Plan de réussite* pour l'année scolaire 2017-2018

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16. Demande de dérogation à la politique des saines habitudes de vie

Monsieur Ouellet explique aux membres qu'à chaque année, le conseil est appelé à faire des demandes de dérogation à la politique des saines habitudes de vie. Cela permet aux élèves, par exemple, de manger des sucreries lors des activités d'Halloween. Nous avons droit à trois demandes de dérogation par année.

CE-17/18-10 IL EST PROPOSÉ par madame Sylvie Lyonnais

Que les membres du Conseil d'établissement autorisent des dérogations à la politique des saines habitudes de vie dans le cadre des activités de :

- l'Halloween
- Noël
- Pâques

Monsieur Ouellet demande une ouverture quant à la possibilité que la demande pour l'Halloween puisse être transférée pour une fête de fin d'année si les jeunes du Conseil étudiant n'ont pas le temps de préparer les activités d'Halloween, étant donné que l'élection des jeunes du comité est prévue vendredi cette semaine.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17. Correspondance

Il n'y a pas de correspondance.

18. Informations de la direction

18.1 Salon des Premières-Seigneuries et Portes ouvertes

Monsieur Ouellet informe les membres qu'environ 3500 parents se sont présentés au Salon des Premières-Seigneuries. Il y a eu beaucoup d'achalandage à notre kiosque et les visiteurs ont été invités à notre journée *Portes ouvertes*. Les inscriptions par le guichet unique sont débutées et le premier tour se termine le 31 octobre. Nous comptons déjà une soixantaine d'inscriptions pour notre école.

18.2 Présence des parents aux Portes ouvertes

Monsieur Ouellet explique le fonctionnement de la journée *Portes ouvertes*, qui aura lieu le dimanche 16 octobre, de 10 h à 13 h. Il mentionne qu'il y a, depuis quelques années, un kiosque « Pourquoi, en tant que parent, j'ai choisi l'école Samuel-De Champlain ». La direction invite les parents intéressés à être présents pour répondre aux questions des parents de nos futurs élèves à transmettre leur nom à madame Geneviève Tremblay.

19. Questions diverses

19.1 Articles de loi portant sur les Conseils d'établissements

Monsieur Nicholas Brown invite les membres à prendre connaissance des articles 42 à 95 de la *Loi sur l'instruction publique*. En effet, ces sections comportent toute sorte d'informations intéressantes, pertinentes et utiles pour les membres du conseil.

20. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, madame Jocelyne Roy propose, à 20 h 51, que la séance soit levée.

La présidente,
Isabelle Lacombe

La secrétaire,
Geneviève Tremblay